

naire, S. Exe. Yamaguchi, attaché à l'extraordinaire, Manaca, commissaire des finances, de trois secrétaires et d'une suite, est descendue à l'Hôtel de Lyon et a consacré plusieurs jours à visiter la ville

— Il paraît que Lyon aurait été choisi par l'Association pour l'avancement des sciences* pour siège d'un Congrès général, dont l'ouverture serait fixée au 22 août prochain. C'est une grosse affaire.

On est prié de se faire inscrire le plus tôt possible.

Des cartes d'admission ont même été déjà délivrées à la Société d'éducation, par exemple.

La Société littéraire, historique et archéologique de Lyon n'a encore été ni invitée, ni prévenue.

Quant à la *Revue du Lyonnais*, on sait qu'elle ne compte pas.

— 91. de la Saussaye, le savant recteur de l'Académie de Lyon, a, sur sa demande, obtenu un congé d'inactivité. C'est une perte pour l'archéologie lyonnaise dont M. de la Saussaye était un adepte fervent. Ses travaux sur la numismatique et l'Histoire de la Touraine ne l'occupaient pas exclusivement. On se souvient des études qu'il a données à la *Revue sur VButoire littéraire de Lyon*, sur le Comte de Lezay-Marnésia, sur tant d'autres sujets d'actualité. M. de la Saussaye était devenu des nôtres par un long séjour dans notre ville et par les sympathies qu'il y avait trouvées. Espérons que, s'il nous quitte, il se souviendra de nous.

C'est Al. Dareste de la Chavanne qui remplacera M. de la Saussaye. H. Dareste appartient par sa famille à notre ville qu'il a longtemps habitée. Doyen de notre Faculté des lettres pendant nombre d'années, c'est au milieu de nous qu'il a commencé cette grande *Histoire de France* dont l'apparition a été un événement. Ce n'est donc pas un étranger qui nous arrive, c'est un voyageur qui, après une absence, rentre chez lui.

— Le mardi, 24 juin, dans, sa séance de clôture, le Conseil municipal a voté les conclusions du rapport de M. Gailleton, relativement au projet concernant l'établissement à Lyon d'une Faculté de médecine.

La ville s'engage à consacrer quatre millions à cette installation. Dans cette somme, n'est pas comprise la valeur de 13,000 mètres de terrain qui lui appartiennent et qui forment une partie de l'emplacement de la Faculté.

La ville garantit à l'Etat, pendant cinq ans, l'équilibre entre les recettes et les dépenses de la Faculté. Elle assure également une bonne installation provisoire jusqu'à l'achèvement définitif des constructions. Il sera ouvert, à cet effet, un concours d'architecture auquel des prix s'élevant à la somme de 35,000 seront affectés. La Ville ne contractera pas d'emprunt et fera face aux dépenses avec les ressources constatées par l'administration.

— Un arrêté en date du 11 juillet 1873, rendu sur la proposition de M. le Préfet du Rhône par M. le Général commandant l'état de siège, supprime la France républicaine à cause d'un article publié dans ce journal, dans le numéro du 7 courant, sous le titre de *Delirium religiosum*.

Un autre arrêté de même date suspend pour deux mois le *Progrès*.

Cette double mesure a été mise à exécution dès le même jour.

— Un de nos plus vaillants archéologues, M. Louis-Pierre Gras, archiviste de la Diana, est décédé, le 5 juillet, à Montbrison, à peine âgé de 39 ans, c'est-à-dire au moment où il allait nous faire profiter du fruit de ses études et de ses travaux. Il avait publié, l'année dernière, l'*Obituaire de Saint-Thomas en Forez*, il préparait un *Répertoire héraldique du Forez*, de nombreuses études étaient commencées et lui promettaient un nom. La mort est venue l'arrêter presque au commencement de sa carrière. La *Revue*, dont il était collaborateur, lui consacrera un article nécrologique dans un de ses prochains numéros.

A. Y.

Lyon, imp. d'Ame VINGTRINIER, directeur-gérant.